

Dossier de :
Madame BELIN Géraldine
Dossier : 41121
Affaire suivie par :
CAREDDA Carole
Tél : 03.80.63.25.37

SDO – MDPH

Madame Géraldine BELIN
BAT LES DAIMS RESIDENCE DU LAC
6 RUE MAURICE MAUCHAMP
21200 BEAUNE

**Objet : NOTIFICATION A CONSERVER
SANS LIMITE DE DUREE**

Dijon, le 23/04/2019

Madame,

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Vu le décret 2005-1589 du 19 décembre 2005

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)

Vu la demande de compensation du handicap

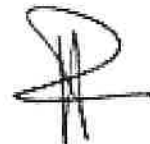
Vu les éléments, notamment médicaux et professionnels, communiqués à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Côte-d'Or lors du dépôt de votre demande

La Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) lors de sa séance du 18/04/2019 a pris la (les) décision(s) que vous trouverez dans le tableau ci-après concernant :

Madame BELIN Géraldine né(e) le 27/06/1968

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la Commission des Droits et de
l'Autonomie des Personnes Handicapées
Par délégation



Jérôme PELISSIER